



SAINT
RAPHAËL

Avis de Course EuropaCUP 505

SAINT
RAPHAËL

505

Vendredi 15 au Dimanche 17 Avril 2022

INSCRIPTIONS

- Jeudi 14 Avril - 17h à 18h
- Vendredi 15 Avril - 9h à 12h

PROGRAMME DES COURSES

Vendredi 15 Avril

- 13 h 00 : 1ère course de la journée

Samedi 16 Avril

- 10 h 30 : 1ère course de la journée

Dimanche 17 Avril

- 10 h 30 : 1ère course de la journée

REPAS OFFICIEL

- Vendredi 15 Avril à 19h30 apéritif surprise.
- Deux snacks après les régates de vendredi et de samedi sont inclus dans l'inscription des concurrents.

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de 110€ par équipage. (- 25 ans 90 €) Les inscriptions doivent être faites sur le site Internet du C.N. St. Raphaël avant le 1 Avril 2022, majoration de 20 € pour les inscriptions après cette date.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régate est ouverte à tous les bateaux

DE LA CLASSE 505

- Inscription exclusivement sur le site du club nautique

<http://www.cnsr.fr>

- La régate est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.

RÈGLES

Cette régate sera régie par:

- ✓ Les règles de courses à la voile I.S.A.F. 2021/2024
- ✓ Les prescriptions de la FFVoile
- ✓ Les règles des Classes et le présent avis de course
- ✓ Les instructions de course type et annexes aux IC
- ✓ Les numéros de voile doivent être conformes aux règles de classe.

INSTRUCTIONS DE COURSE ET PARCOURS

- Les parcours seront définis dans les IC et les annexes seront disponibles sur le site du CNSR.

CLASSEMENTS

- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : 2
- Si 3 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

REMISE DES PRIX

- Le Dimanche 17 Avril à 17h30 au CN Saint Raphaël

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. Defait, les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques.
- En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

ACCUEIL DES BATEAUX

- Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.



LE DÉPARTEMENT

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL
04 94 95 11 66 - <http://www.cnsr.fr> - regates@cnsr.fr

